



BASONEIGE

DESCRIPTION :

DETERGENT DESINFECTANT AUTOMOUSSANT ALCALIN CHLORE

Détergent alcalin chloré moussant, aux propriétés émulsifiantes, dispersantes, et saponifiantes. Désinfectant bactéricide, homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n°8500524 (homologation renouvelée le 17/12/1996). Compatible avec les inox (contient un inhibiteur de corrosion), PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc. Conforme à l'annexe II partie E du cahier des charges du REPAB-F en application du règlement Européen 2092/91 (Agriculture Biologique). Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

- Détergent désinfectant moussant pour l'industrie de la viande (tapis, tables de découpe, sol, cuves, etc..), du lait, des plats cuisinés, les conserveries, les salaisonneries, etc..
- Détergent dégraissant pouvant également être utilisé pour l'hygiène des locaux d'élevage (porcs, volailles, etc..).
- Après un déblayage mécanique et un prélavage, **BASONEIGE** s'applique dans les conditions suivantes :

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT
Production de mousse	2 à 4%	20 à 50°C	15 à 30 minutes
Brossage - trempage	1 à 2%		5 à 15 minutes

- Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

- La concentration minimale bactéricide du **BASONEIGE** est de 0,5 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).
- La concentration minimale fongicide du **BASONEIGE** est de 4 % selon la norme AFNOR EN 1650 en 15 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

SECURITE :

- Ne pas mélanger avec un produit acide. Stocker dans des locaux tempérés à l'abri de la lumière.
- Lire attentivement la fiche de données de sécurité avant utilisation du produit.
- Prévoir le port de gants et de lunettes pendant la manipulation. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.
- En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Déconseillé sur le galvanisé, les polyamides, l'aluminium et ses alliages à chaud sans essais préalables.
- Date limite d'utilisation optimale : 9 mois après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES :

- Aspect : liquide limpide jaune
- pH solution à 1% : 12,5 ± 0,2
- Densité à 20°C : 1,158 ± 0,005
- Pouvoir moussant : très moussant
- Pouvoir séquestrant : 20°TH à 1%
- Teneur en chlore actif : 3%
- Environnement : sans phosphate

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

BASONEIGE code : 2293

IR 16 / 15.10.07

1/2



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande

Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 515 L - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »

MATERIEL D'APPLICATION :

- Pour l'application au canon à mousse : BASOFOAM, BASOSTAR, BASOECO.
- Pour la préparation des solutions et la maîtrise des concentrations : doseurs proportionnels DOSATRON.
- Pour transférer le produit, Utiliser une pompe vide fût ou un kit de soutirage.

CONTROLE DES CONCENTRATIONS :

- Prise d'échantillon: 10 ml (neutraliser le chlore avec du thiosulfate de sodium)
- Indicateur coloré: phénolphaléine(quelques gouttes)
- Doser avec une solution d'acide de titre N/5 (volume "V"). Concentration en g/l de **BASONEIGE** = $V \times 11,20$

CONDITIONNEMENT :

- 229306 : Container perdu de 1158 kg.
- 229327 : Jerrican perdu jaune de 22 kg – Palette bois perdue (80x120) de 28 jerricans.

BASONEIGE code : 2293

IR 15 / 19.02.07

2/2

**Quaron S.A.**

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande

Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 515 L - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »